

2006 : Un bon cru pour le tri, Un grand pas pour l'environnement

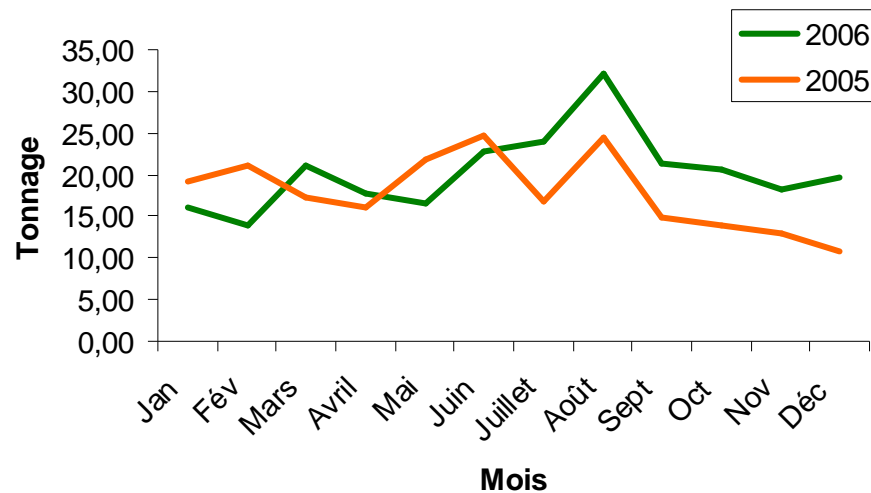
Les campagnes de communication, l'étiquetage des conteneurs et la mise en place d'une équipe « spéciale collecte des emballages » sur la plupart des tournées ont amélioré les résultats concernant la collecte des emballages en 2006 (voir graphique – collecte des emballages).

L'augmentation en quantité par rapport à l'année précédente est de 14,3 %. Ce qui veut dire que les Couserannais ont été plus nombreux à trier. Ce qui veut dire aussi que nous avons encore baissé la quantité de déchets à enfouir. Quant au taux de refus, il a baissé sensiblement depuis fin 2005 pour atteindre les alentours de 15% en moyenne alors qu'en 2005 il se situait entre 30 et 50% ! Moins de déchets indésirables se trouvaient dans les conteneurs jaunes. Ces résultats sont encourageants, mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs nationaux.

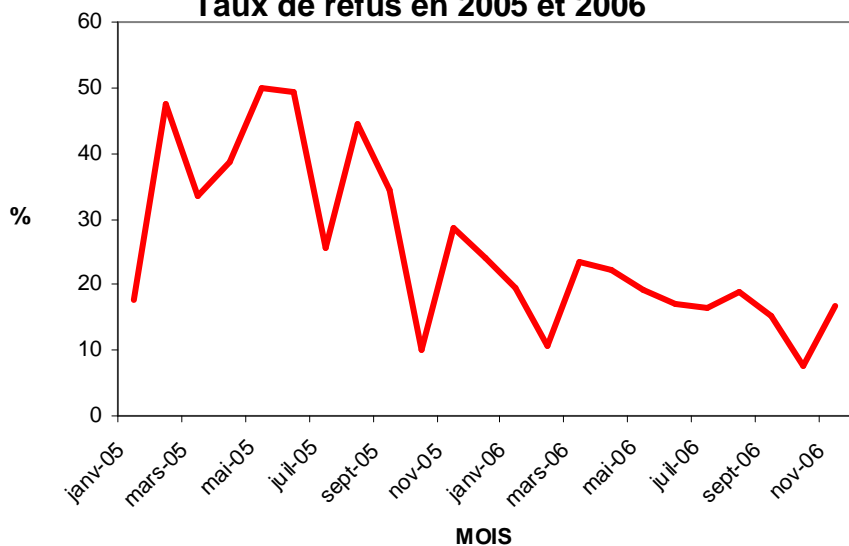
Faire encore mieux

La quantité d'emballages collectés sur Saint-Girons reste encore très faible et le taux de refus plus élevé. Des efforts sont faits par les agents de collecte pour corriger le contenu des bacs jaunes lorsque cela est possible. Les quantités s'en ressentent ces derniers temps. Mais les Couserannais devraient savoir que mieux ils trieront, moins leur taxe sur les ordures ménagères progressera. Lorsque cette équation sera assimilée, la dynamique d'amélioration s'accélérera.

Quantité d'emballages collectés en 2005 et 2006



Taux de refus en 2005 et 2006



Taxe sur les ordures ménagères : Pourquoi elle augmente

À la fin du mois de mars dernier, le Conseil Syndical du SIC-TOM réunissant les délégués de chaque Communauté de Communes du Couserans ont eu à voter le taux de la Taxe sur les Ordures Ménagères pour cette année 2007. Après avoir fait le bilan financier des coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers, les élus ont voté pour une augmentation de cette taxe à 3 %.

Celle-ci est justifiée par l'augmentation de 10,36 % du coût de traitement (enfouissement et taxe environnementale) des ordures ménagères et des encombrants. Le coût de transport, quant à lui, augmente aussi de 4 %. A cela s'ajoute la hausse du coût de collecte lié à l'augmentation du prix du carburant et à la revalorisation annuelle des salaires.

L'antisèche de l'écocitoyen

Document à conserver

Recyclé ou pas recyclé ?

Emballages

RECYCLÉS :



à déposer
EN VRAC dans un contenant à couvercle ou à bande jaune

- Briques de lait et de jus (vidés et compressés), boîtes ou suremballages cartonnés (œufs, céréales, laitages, aliments surgelés...),
- Tubes et rouleaux de carton,
- Bouteilles, flacons et bidons en plastique (avec bouchons) alimentaires (même ayant contenu de l'huile), et de produits ménagers et toilettes...
- Couvercles et bouchons, plastique et métal,
- Boîtes de conserve vidées (ne pas rincer, il faut économiser l'eau !)
- Canettes de boissons,
- Assiettes en aluminium vidées,
- Barquettes en aluminium,
- Bombes aérosol.



NON RECYCLÉS

à déposer (enfermés dans un sac en raison de l'hygiène et de l'insalubrité) dans un **conteneur gris ou vert**

- Sacs plastiques,
- Pellicule plastique, polystyrène, cellophane,
- Bidons et bouteilles de produits toxiques et dangereux,
- Styromousse (pousse-mousse),
- Tubes et pompes dentifrice,
- Emballages de viande et de fromage, sacs de céréales, croustilles (chips) et autres friandises, boîtes à pizzas sales,
- Plastiques moulés (barquettes de fruits et légumes, boîtes d'œufs plastiques...),
- les cartons (à amener en déchetterie).



Et aussi, les non emballages souvent trouvés par erreur :
Verres et assiettes en plastique ou en carton, feuilles de métal, fils électriques, clous et vis, tuyaux, boyaux d'arrosage, bâches, caoutchouc, outils de bricolage et de jardinage, casseroles et chaudrons, moules à gâteaux, chandeliers, jardinières, couches, matériel médical protégé (seringues, aiguilles, tiges...)...

Papier

à déposer dans une **borne à bande bleue**



- Journaux, magazines, revues (sans le film plastique !)
- Dépliants, prospectus, annuaires, livres,
- Papier courrier, papier à lettres et enveloppes (tous types, papier kraft, avec ou sans fenêtres)
- Sacs en papier.



- Papier hygiénique,
- Papiers et cartons composés (enveloppes matelassées...),
- Papiers peints, papiers souillés (tout ce qui est sali de nourriture, peinture, graisse, etc.)
- Photographies,
- Papiers métalliques d'emballage
- Cartons...



Verre

à déposer dans une **borne à bande verte**



- Bouteilles en verre de toutes formes et de toutes couleurs,
- Pots et flacons en verre de toutes formes et de toutes couleurs.



- Ampoules électriques,
- Porcelaine et céramique, terre cuite et faïence,
- Tubes fluorescents,
- Vaisselles, vitres et miroirs,
- Plexiglas
- Fibre de verre, pare-brise...



Le tri sélectif c'est aussi de ne pas oublier de ramener (c'est gratuit) :

- vos piles et accumulateurs chez votre revendeur (grande surface...)
- vos pneus chez votre revendeur,
- vos appareils électriques chez votre revendeur (grandes surfaces, magasin spécialisé...)
- vos médicaments chez votre pharmacien,
- vos peintures en déchetterie,
- votre huile de vidange en déchetterie ou chez votre garagiste,
- vos batteries en déchetterie ou chez votre garagiste.